



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE
N°2022-33**

REPARATION BUSE BETON – ROUTE DE L'AERODROME

Le Maire de la commune de MIMIZAN,
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 13 juillet 2020 autorisant le maire à agir dans le cadre des délégations de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Considérant la nécessité de réparer une buse béton route de l'aérodrome,
Vu le devis de la société EP située 1372 route de Parentis – 40200 SAINTE EULALIE EN BORN, représentée par Monsieur Christophe POISSON,
Considérant que les crédits sont inscrits au budget principal de la ville pour l'année 2022

DÉCIDE

Article 1^{er} : de signer le devis de la société EP située 1372 route de Parentis – 40200 SAINTE EULALIE EN BORN pour un montant de 12 665,00€ HT soit 15 198,00€ TTC.

Article 2 : la présente décision sera inscrite au registre annexe au registre des délibérations du conseil municipal.

Article 3 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau 50 cours Lyautey BP 43 64 010 Pau Cedex dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ou directement sur le site www.telerecours.fr.

Fait à MIMIZAN, le 22 juillet 2022

Frédéric POMAREZ,
Maire de Mimizan



Certifié exécutoire par Frédéric POMAREZ, Maire
compte tenu de sa transmission en Préfecture le : 26 juillet 2022
et l'acquiescement reçu sous le numéro de certificat :

040-214001844-20220722-DEC202233EP-AU

Notifié le 26 juillet 2022
à - Coesquios (M. David Demarce)

et de la publication le 26 juillet 2022
Fait en mairie de Mimizan, le 26 juillet 2022



Affiché en Mairie le
jusqu'au

28 juillet 2022
26 septembre 2022



Christophe POISSON
Port. 06 12 36 12 89

Michael BERRIER
Port. 06 79 53 08 36

Mairie De MIMIZAN
BP 20 004
2 Avenue De La Gare
40 201 MIMIZAN Cedex

Chantier : réparation buse béton route de l'aérodrome

Chargé d'affaire: David Demarcq
Portable: 06 59 51 59 81
Mail: travaux@cc-mimizan.fr

Ste Eulalie En Born le : 23 06 2022

DEVIS ESTIMATIF (validité 1 mois)

Ref	DESIGNATION	UTE	QTE	PU	TOTAL HT
TR TRANSF	Amenée et repli du matériel	Fft	1	500,00	500,00
TP TERAG	Signalisation temporaire de chantier	J	5	30,00	150,00
TP TERAG	Signalisation par feux tricolores	J	5	130,00	650,00
TP GCVRD	Terrassement à l'aspiratrice pour dégagement buse	Ens	1	2615,00	2615,00
TP DEM	Démolition au BRH et évacuation des gravats vers centre agréé	Ens	1	2250,00	2250,00
TP GCVRD	Coffrage, ferrailage et coulage béton, y compris décoffrage et remise en état avec apport de matériaux si nécessaire	Ens	1	6500,00	6500,00
				Total HT	12 665,00 €
				TVA 20%	2 533,00 €
				Total TTC	15 198,00 €

Bon pour accord